DLP 11-3-91038261



AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

GRANDES CULTURES

RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 131 du 06/03/91

COLZA	**Charançons de la tige**	**Poursuite du vol**
	Liste des produits autorisés dès la reprise de végétation	
POIS	**Désherbage**	**2 nouvelles spécialités**
CEREALES	**Mouches grise et jaune**	**Situation**
PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL AU SRPV EN 1991		

Vous pouvez contacter l'antenne de TROYES par télécopie au 25.41.92.98

Un diagnostic gratuit pour vos plantes malades au salon de l'Agriculture durant la journée du 9 Mars.

COLZA

Stade reprise de végétation (C1).

Charançons de la tige

◇ Situation

Le vol s'est poursuivi toute la semaine dans les différents départements de la région. Peu ou pas de captures enregistrées dans les Ardennes.

Etat des captures au 28/02

LIEU	C. tige du chou	C. tige du colza
10		
Rumilly les V.	24	10
Villiers le B.	43	14
51		
Pévy	0	0
Crugny	15	0
Les Petites Loges	3	2
08		
Neuflize	0	0
Hannogne	0	0
52		
Jonchery	7	10
Rupt	26	0

Sauf les 18 et 21 février, les conditions climatiques ont toujours été favorables au vol (modèle de prévision).

Tout début de la maturité sexuelle des femelles.

◇ Préconisation

Continuer à surveiller les cuvettes jaunes.

Il est encore trop tôt pour intervenir sauf parcelles très précoces (D1). Si les températures clémentes persistent, un insecticide devra être réalisé début de la semaine prochaine dans les parcelles à risque.

Pour le choix des produits, se référer à la liste page 4.

POIS

Désherbage

En 1990, deux nouvelles spécialités ont reçu une autorisation provisoire de vente pour le désherbage des pois de printemps.

En prélevée, la firme PEPRO développe l'association de 2 matières actives : l'aclonifen et le néburon. Le produit préformulé n'est pas disponible sur le marché. Il pourra être reconstitué en mélangeant 3,5 l de CHALLENGE 600 à 1800 g de néburon par hectare.

Dans les essais réalisés par le SPV, cette association s'est montrée sélective. Elle possède une bonne efficacité sur l'ensemble des dicotylédones, sauf sur renouées des oiseaux où elle est plus irrégulière.

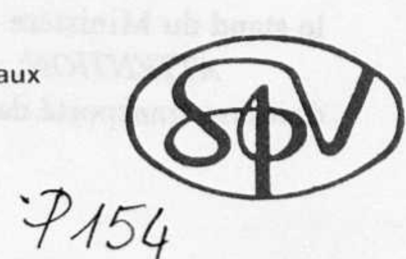
En post-levée, Rhodiagri-Littorale lance le DRIBBLE (250 g/l de diméfuron + 333 g/l de bentazone). Ce produit peut s'utiliser à la dose de 3 l/ha du stade "2-3 feuilles" du pois au stade "4-5 feuilles".

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gérant : J. BOUCHET - CPPAP n° 529 AD (C SPV 1989)

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL 240 F

Ministère de l'Agriculture
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43
Fax : 26.87.39.33



P154

En traitement précoce (stade 2-3 feuilles) et en terre blanche, la dose sera ramenée à 2,5 l/ha.

Le positionner en conditions poussantes.

L'expérimentation du SPV montre une bonne sélectivité et une efficacité régulière sur toutes dicotylédones exceptés le gaillet et la renouée des oiseaux.

CEREALES

Mouche grise et jaune

◇ Situation

Pas d'évolution des pénétrations larvaires de mouche grise. Aucune détectée dans les parcelles à risque des Ardennes.

Toutes premières pénétrations larvaires de mouche jaune mais aucune destruction des épis.

◇ Préconisation

Aucune intervention justifiée (se référer au bulletin n° 130 du 28-02).

PRINCIPAUX AXES DE TRAVAIL DU SRPV EN 1991

Etudes

Sur céréales :

JNO, septorioses et rouille brune : validation de nouveaux modèles de prévision des risques.

Piétin-verse: test d'un sérum de détection précoce de la maladie.

Cicadelles : étude de comportement.

Sur colza :

Suivi des contaminations de phoma à l'automne.

Sur pois :

Essai de lutte biologique contre la tordeuse du pois.

Sur tournesol :

Etude des dates de contamination du sclérotinia.

Sur pomme de terre :

Test d'un nouveau modèle mildiou.

Sur betterave :

Etudes des relations entre les captures de pucerons en bacs jaunes et à la tour à succion.

Sur luzerne :

Suivi des ravageurs et des maladies.

Enquêtes

Suivi des résistances :

Oïdium des céréales, botrytis du pois, mildiou de la pomme de terre.

Cartographie :

Mildiou du tournesol et piétin-verse des céréales.

Essais

THEMES	MARNE	AUBE
orge		
J.N.O. (H)	2	1
blé		
J.N.O.		1
Piétin verse (MP)	2	
Piétin verse (H)	1	1
Mouche jaune (MP)		1
Cicadelles (MP)		2
Oïdium (MP)	2	1
Maladies feuillage (MP)	1	1
Pucerons épis	1	
colza		
Pieds secs (MP)	2	1
Pucerons (MP)	2	
pois		
Insectes (MP)	1	1
Tordeuses (MP)		1
Sclérotinia (MP)		1
tournesol		
Sclérotinia (MP)		1
Pucerons (MP)		1
luzerne		
Apions (MP)	2	
Sitones (MP)	1	

Légende : (H) = essai homologation
(MP) = essai méthode de lutte

UN DIAGNOSTIC POUR VOS PLANTES MALADES

Pour la 1ère fois au Salon International de l'Agriculture, Les Services de la Protection des Végétaux organise le **Samedi 9 Mars** une journée d'information sur les différentes techniques de diagnostic des maladies végétales.

A cette occasion, des spécialistes expliqueront comment identifier par des procédés simples, les causes pathologiques de dépérissement des plantes.

Ils invitent donc tous les visiteurs intéressés par cette expérience à venir **munis d'un échantillon végétal malade** sur le stand du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, Direction Générale de l'Alimentation. (BAT 2-2, Allée M, N° 380).

ATTENTION: pour le bon déroulement de ce diagnostic, cet échantillon doit cependant présenter une partie saine et doit être transporté dans un emballage qui ne conserve pas l'humidité (papier journal par exemple).

EFFICACITE DES ANTIGRAMINEES EN FONCTION DES STADES DES ADVENTICES ET DE LA CULTURE

VULPIN	RAY-GRASS	FOLLE AVOINE	PRODUITS	STADES D'APPLICATION POSSIBLES SUR LA CULTURE
Levée 1 feuille 1 talle plein tallage fin tallage déb. montaison 2 noeuds	Levée 1 feuille 1 talle plein tallage fin tallage déb. montaison 2 noeuds	Levée 1 feuille 1 talle plein tallage fin tallage déb. montaison 2 noeuds		plein tallage fin tallage Epi à 1 cm 1 à 2 noeuds
			A ACTION RACINAIRE	
			Chlortoluron	
			Isoproturon	
			methabenzthiazuron	
			metoxuron	
			A ACTION RACINAIRE ET FOLIAIRE	
			Swell	
			Mégaplus	
			Méganet	
			A ACTION FOLIAIRE	
			Grasp 60	
			Illoxan CE	(Orge) (Blé)
			Puma S	Blé uniquement
			Cartouche	
			Mataven QX	Blé uniquement
			Dopler	Blé uniquement



Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon[1] de la tige	Méligèthe[1]	Charançon[1] des siliques	Puceron[1]
Alphaméthrine	Fastac	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
Bifenthrine	Talstar	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
Cyfluthrine	Baythroïd	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
Cyperméthrine	Cymbush,Kafil super Nombreuses spécial[2]	0,25 l	0,25 l 20g ma/ha	0,25 l	
Deltaméthrine	Décis	0,2 l	0,2 l	0,2 l	
Deltaméthrine +Endosulfan	Galion	0,8 l			
Dialiphos	Torak		1,25 l	1,25 l	
Endosulfan	Nombreuses spécial[2]	400g ma/ha	250g ma/ha	600g ma/ha	
Endosulfan +Parathion Ethyl	Drifène AP - Ekadrine PE	1,25 l	0,75 l		
Endosulfan +Thiométon	Serk EC				1,5 l
Esfenvalérate	Sumi alfa		0,5 l	0,6 l	
Fenvalérate	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
Fluvalinate	Mavrik-Mavrik Flo		0,2 l		0,2 l
Lambda-Cyhalothhrine	Karate	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
Malathion	Nombreuses spécial[2]		1,5 l ou kg		
Méthidathion	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
Parathion Ethyl et Méthyl	Nombreuses spécial[2]	300g ma/ha	200g ma/ha		
Parathion huileux	Nombreuses spécial[2]	300g ma/ha	200gma/ha		
Phosalone	Zolone Flo-Azofène Flo Nombreuses spécial.[2]		2 l 1000g ma/ha	2,5 l 1200g ma/ha	1,2 l
Phosalone +Parathion Méthyl	Fortène Taxylone	1,5 l	0,75 l 0,75 l		
Pyrimicarbe	Pirimor G - Aphox				0,5 kg
Tralométhrine	Tracker 108 EC	0,09 l	0,065 l	0,065 l	

-1- Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.

-2- La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 15-02-91 - S.P.V.